



# Chanterie

## rue de Gravelone 38

Relevés de coupes (juillet 2003)

*Habitat romain (?) en pied de coteau*

M. de Morsier Moret, P. Gibut et  
O. Paccolat

Février 2004

## TABLE DES MATIERES

1. Circonstances de la découverte
2. Stratigraphie et structures archéologiques
3. Eléments de datation
4. Conclusions

- Annexe A : liste des documents graphiques et photographiques de terrain
- Annexe B : liste des couches de terrain
- Annexe C : liste des structures
- Annexe D : liste du mobilier/prélèvement
- Annexe E : liste commentée des points topographiques

*Page de couverture :*

Sion, Chanterie. Vue générale du site depuis le sud (TERA Sàrl, M. de Morsier Moret).

## SION, district de Sion

R ?, M, I

Chanterrie/Rue de Gravelone n°38, parcelle n°16043

Coordonnées : CNS 1306, 593'470/120'485 ; altitude 542,85m ; surface minimale du site touchée : env. 100m<sup>2</sup>

Relevé de coupes (excavation pour une maison d'habitation). Longueur : env. 45m

Intervention : 3-14 juillet 2003

Mandataire : Bureau TERA Sàrl, Sion.

Documentation et matériel archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale à Martigny.

Nouveau site (occupation d'époque romaine sur le proche coteau nord-ouest de la ville).

*Abréviation du chantier* : CE03 ;

*Equipe de fouille*: Pascal Gibut (archéologue), Marianne de Morsier Moret (technicienne), Olivier Paccolat (archéologue, responsable du projet)

*Topographie* : Claude-Eric Bettex (ORA VS)

*Infographie* : Marianne de Morsier Moret (technicienne) et Jean-Christophe Moret (archéologue)

### 1. Circonstances de la découverte

Sur le coteau nord-ouest de Sion, en bordure amont de la rue de Gravelone, le creusement d'une parcelle plantée de vignes pour y construire une maison d'habitation, a attiré l'attention d'Esther Jacquemettaz (directrice du Centre Autonome de Restauration du Matériel Archéologique, Sion). A la vue de concentrations localisées de pierres et des variations de coloration dans les fronts de coupe, elle a alors alerté le Service de l'Archéologie Cantonale. Les promoteurs de cette construction (SOVALCO, Jacquod et Aymon), pourtant dûment avertis des risques potentiels de ce projet dans une zone archéologique, avaient en effet « oublié » de signaler le début des travaux d'excavation à l'autorité compétente.

Le bureau TERA Sàrl fut alors aussitôt mandaté pour procéder aux relevés des vestiges encore visibles. Aucune fouille en plan n'a été possible puisque le fond de l'excavation avait déjà atteint le niveau naturel constitué de lœss colluvionné. Les travaux se sont donc limités au nettoyage et aux relevés stratigraphiques des fronts de coupe (env. 45m, cf. Fig.1).

### 2. Stratigraphie et structures archéologiques

La séquence stratigraphique de référence comprend trois principaux horizons, conservés surtout en amont du chantier et en particulier dans l'angle nord-ouest où ils atteignent une puissance maximale de près de 1,5m. La base de cette séquence est formée par du limon sableux compact jaune, un lœss colluvionné (couche 8).

- l'horizon supérieur (**horizon 1**) est marqué par une terre à culture (couche 3) associée à l'aménagement d'un grand drain (structure 1) qui recoupe la parcelle selon un axe ouest-est. Cette séquence, localisée principalement dans la partie nord-est du chantier (stratigraphies 1, 2 et 3), apparaît à environ 1m de la surface, sous la terre de vigne (couche 1) et des colluvions/terrassements récents (couche 2).

- l'horizon intermédiaire (**horizon 2**) est caractérisé par un ensemble de dépressions remplies de dépôts torrentiels (couche 6). S'agit-il de fonds de structures aménagées (structures 3 à 8,

fosses, fossés ou trous de poteau) ou de déformations naturelles dues aux phénomènes torrentiels. L'hypothèse d'aménagements pour un cheminement ou pour un parcellaire est plausible (clôture, fossés, desserte ou passage limitant des champs). Ces éléments, conservés uniquement dans la partie nord-ouest du chantier (coupes stg 3 à 6), paraissent en relation avec un chenal aménagé d'axe ouest-est, disposé en aval. Ce chenal visible dans l'angle formé par les stg 6 et 7 est en effet délimité du côté aval par un muret de pierres sèches (str2). Toutes ces anomalies sont scellées par les débordements de ce chenal, puis par des colluvions et des dépôts torrentiels (couches 4 à 6). Ces niveaux, d'une épaisseur de 0,50m, ont été repérés dans toutes les coupes sauf au nord-est (stratigraphie 1) où ils ont été excavés par les aménagements de l'horizon 1.

- l'horizon inférieur (**horizon 3**) a livré les vestiges archéologiques les plus significatifs. Ceux-ci sont concentrés dans la partie ouest de la fouille (Fig. 1 et 2). L'extension des structures et des niveaux archéologiques de cet horizon, détruits par l'excavation de la maison, peut-être estimée à environ 100m<sup>2</sup>. Ces vestiges sont matérialisés dans les coupes de terrain par un niveau d'occupation incendiée et de démolition avec des matériaux périssables, un trou de piquet (str14), un fragment de sablière basse (str13) et un muret (str15). Ils sont séparés de la séquence précédente par des colluvions grossières de couleur brune (couche 7) épaisses d'environ 0,20m (Fig. 2).

### 3. Eléments de datation

Du mobilier archéologique a été récolté lors du nettoyage des profils (tessons de céramique, métal et fragments de verre).

- Les couches supérieures (horizon 1) ont livré du verre à vitre moderne et des céramiques vernissées (fin XVIII- XIX<sup>e</sup>. s., CE03/01, 07 et 11).

- L'horizon 2 n'a fourni aucun élément typologique et ne peut pas être daté précisément. Les couches qui le scellent (couche 5) n'ont fourni qu'un mélange de mobilier moderne (CE03/03 et 12) et de tessons d'aspect romain (Ce03/02 et 08).

- Pour l'horizon 3, le niveau de colluvions (couche 7) scellant les structures et des traces de rubéfaction a livré un tesson de céramique d'aspect romain (texture et coloration de pâte, type PCL, CE03/ 09) et un fragment de fer très corrodé et indéterminé (CE03/04). Ces deux éléments constituent les seuls maigres indices en faveur d'une datation dans l'époque romaine. Une datation C14 des restes de la sablière carbonisée qui a été prélevée (str13) pourrait être envisagée pour confirmer cette hypothèse.

### 4. Conclusions

Seule une fouille de surface aurait permis de se faire une idée de l'organisation générale des vestiges découverts sur la parcelle de « Chanterie ». Les observations limitées uniquement aux coupes de terrain des bords de l'excavation permettent tout au plus d'émettre quelques considérations générales. Ainsi, les aménagements les plus anciens et les plus significatifs semblent dater de l'époque romaine. Ils paraissent s'organiser sur plusieurs replats étagés du nord au sud. Au moins quatre terrasses ont été repérées (stratigraphies 6 à10) avec 0,25m environ de talutage entre chacune d'elles. Seule la terrasse supérieure a livré un niveau d'occupation rubéfié avec des traces d'aménagement, les autres terrasses en contrebas n'ont livré aucune structure.

Le chantier de la « Chanterie » est une nouvelle découverte importante pour la ville de Sion puisqu'il a permis de mettre en évidence une occupation antique dans un quartier qui n'avait encore livré aucun vestige archéologique. En effet, la plus proche découverte se situe à près de 200m en aval du chantier. Il s'agit de restes de substructions en maçonnerie d'époque

romaine et d'une occupation de l'âge du Fer, mises au jour au n°10 de l'avenue du Petit Chasseur en 1986 (ASSPA 1987, 231). On est donc en présence des premiers témoignages de l'occupation antique du pied de coteau nord de Sion. Cette occupation pourrait s'étendre sur un périmètre bien plus large que la portion de terrain analysée. En effet, des replats propices à l'occupation humaine se situent dans les environs. Par ailleurs, dans la parcelle voisine à l'ouest (parcelle 5633), on aurait découvert lors de l'aménagement des sous-sols de la maison « de Preux », une tombe d'adulte apparemment sans mobilier (aucune d'observation effectuée à l'époque, communication orale de la propriétaire) ; (cf. Fig.1).

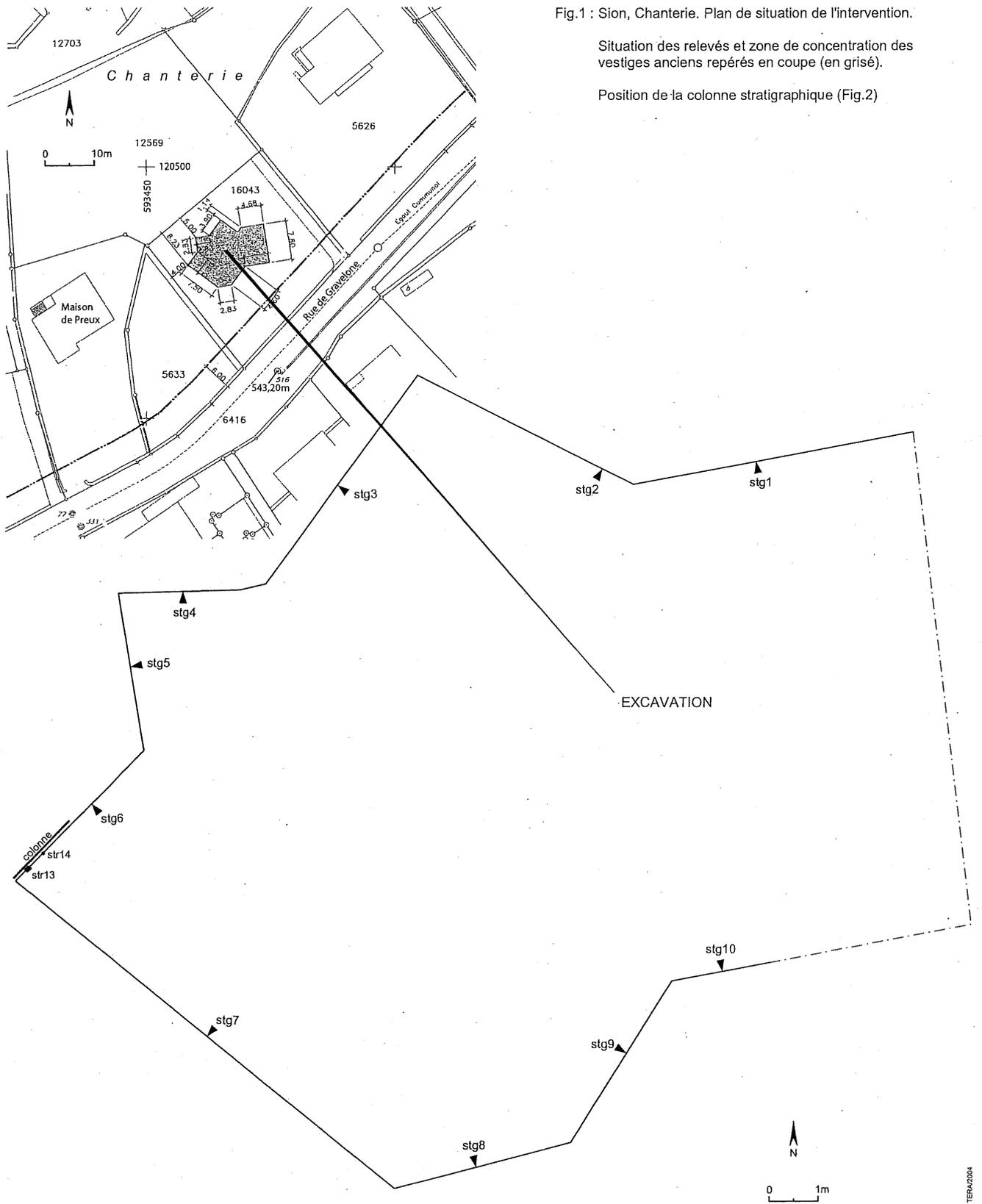


Fig.1 : Sion, Chanterie. Plan de situation de l'intervention.

Situation des relevés et zone de concentration des vestiges anciens repérés en coupe (en grisé).

Position de la colonne stratigraphique (Fig.2)

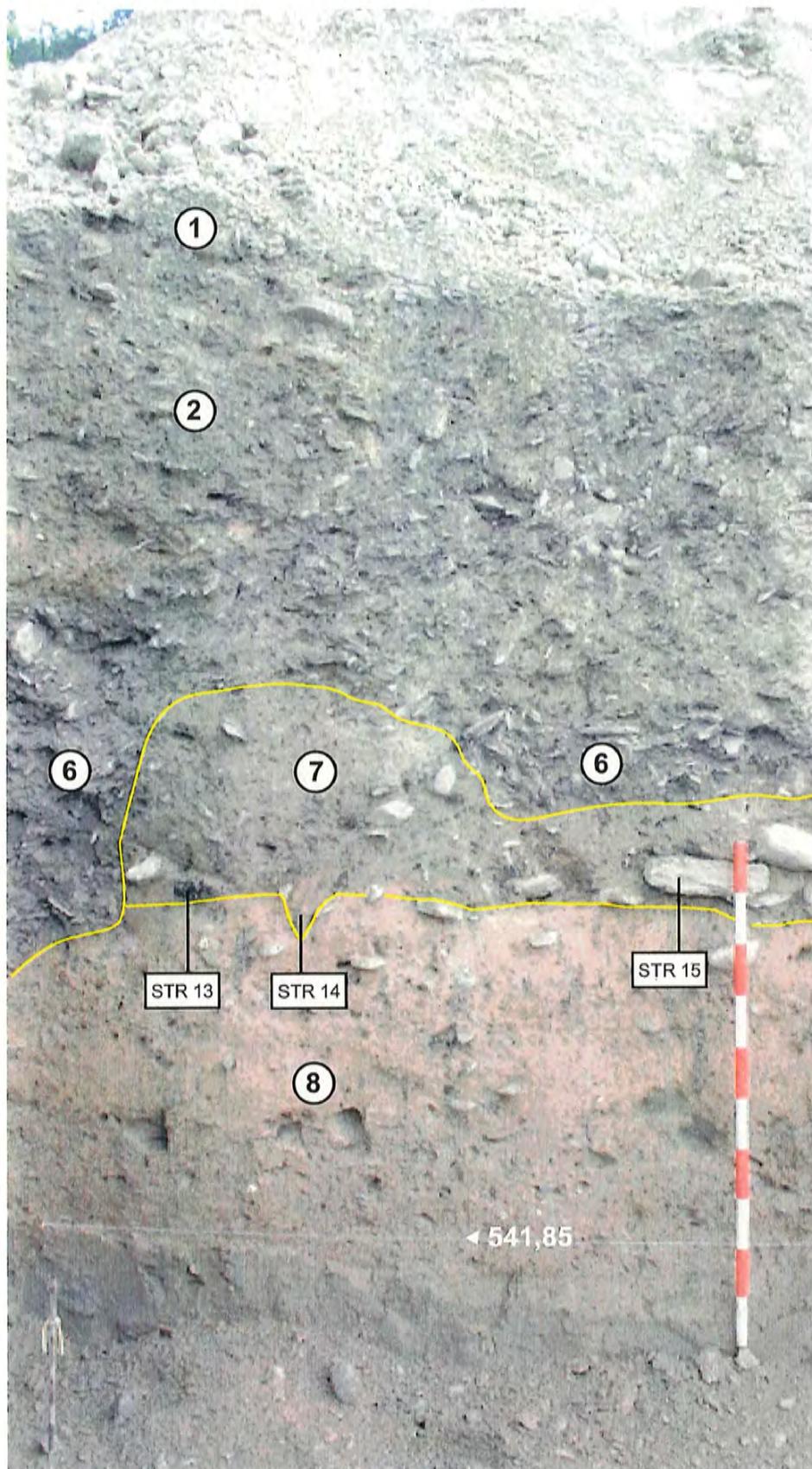


Fig. 2. Sion, Chanterie. Colonne stratigraphique: extrait de la coupe STG 6. L'horizon romain (?) est marqué par les structures 13 à 15, surmonté par les colluvions 7 (TERA Sàrl, J.-C. Moret).

## **ANNEXES**

## **ANNEXE A :**

### **Liste des documents graphiques et photographiques de terrain:**

- **Relevé 1** (1 calque A3) : coupes stratigraphiques 1 et 2 vues vers le nord et le nord-est respectivement. Structure 1 et couches 1 à 8.
- **Relevé 2** (1 calque A3) : coupes stratigraphiques 3 à 6, vues respectivement vers le nord-ouest, le nord, l'ouest et le nord-ouest. Structures 1, 3 à 7 et 13 à 17, couches 1 à 8
- **Relevé 3** (1 calque A3) : coupes stratigraphiques 7 à 10, vues respectivement vers le sud-ouest, le sud, le sud-est et le sud. Structures 2 et 8 à 12, couches 1, 2 et 6 à 8.
- **Relevé 4** (1 feuille A3) : plan de masse infographique représentant la zone d'intervention avec mention des points topographiques pris en coupe, des relevés graphiques et des structures reconnues toutes phases confondues.
- **Relevé 5** (1 feuille A4) : copie du plan de masse du projet de construction sur fond cadastral de Sion
  
- **Série de 9 diapositives** : vue générale du site, vues des relevés 1 à 3 et de détail dans l'angle formé par les stg 6 et 7.
- **Série de 18 clichés noir et blanc** : vues générales du site, vues des relevés 1 à 3 et de détails de structures en coupe.